

## INFORMATION

Investir dans les entreprises alsaciennes, c'est capital ! Près de 40 % des chefs d'entreprises avancent le manque de fonds propres comme principal frein à l'investissement. Le site [www.investir-en-alsace.fr](http://www.investir-en-alsace.fr) est un service entièrement gratuit de mise en relation entre chefs d'entreprises et investisseurs. Il permet aux sociétés de présenter leur activité et leur projet afin de se faire connaître des investisseurs. Les investisseurs, quant à eux, peuvent ainsi trouver des sociétés correspondant à leurs critères d'investissement. Les relations entre entreprises et investisseurs, après ce premier contact, s'effectuent à titre privé, en dehors du service.  
Contact : pierre-marie.baumann@region-alsace.eu

## NOUVEAUX MEMBRES

Association Bienvenue à Strasbourg : Dominique Henneresse, Président, Catherine Seegmuller, Vice-Présidente

## STAMMTISCHS À VENIR

(au Cercle Européen)  
**Lundi 20 septembre**  
« La réforme des retraites »  
Alain Striessel, Directeur général Groupe Arpège

**Lundi 11 octobre**  
« Le projet de réforme territoriale »  
Guy-Dominique Kennel, Président du Conseil général du Bas-Rhin

**Lundi 15 novembre**  
« La relance du marché Nyse Alternext »  
Isabelle Dubé-Coté, Responsable Listing - Déléguée Grand Est Nyse-Euronext

## Le mécénat des entreprises

*Le mécénat des particuliers et des entreprises est aujourd'hui encouragé par l'État et les dispositions fiscales comptent désormais parmi les plus favorables en Europe et dans le monde.*

### Le mécénat, une valeur pour l'entreprise

La philanthropie se développe fortement dans notre pays et nous assistons à une évolution rapide du comportement des entreprises. Cette évolution est renforcée par le fait que l'opinion ne se suffit plus du rôle de créateur de valeur des entreprises, mais attend qu'elles fassent également la preuve de leur responsabilité sociale. En effet, les citoyens, qui sont aussi les salariés et les consommateurs de nos entreprises, souhaitent voir l'ensemble des acteurs de la Cité (associations, entreprises, collectivités, individus) prendre leur part de responsabilité dans les enjeux de société : « tout le monde doit s'y mettre » pour régler les problèmes, à titre individuel ou collectif<sup>1</sup>.

Au-delà de la réalisation de leur objet social, les entreprises sont donc devenues plus actives face aux grandes questions de société et beaucoup ont pris conscience de l'intérêt qu'elles pouvaient avoir de mettre en œuvre une ac-

tion de mécénat. Nombre d'entreprises mènent selon leur taille des actions de partenariat ou de mécénat au niveau international, national ou local et choisissent de s'investir dans des projets culturels, environnementaux, sportifs ou sociaux en fonction de leur affinité et de leur orientation stratégique.

Les entreprises ont, de plus, un véritable intérêt économique à s'impliquer sur des actions de mécénat, si celui-ci est en relation directe avec leur territoire. Une entreprise ne peut se développer que si elle agit sur un territoire en pleine dynamique économique et sociale, propice à la croissance de ses activités. Une entreprise qui décide de s'engager dans des actions d'intérêt général sur son territoire, et en particulier, une PME qui est en symbiose avec celui-ci, est donc dans une logique « gagnant-gagnant », en accord avec ses propres enjeux économiques.

### Le territoire a besoin du mécénat des entreprises

Or, les territoires ont cruellement besoin du mécénat des entreprises, au moment où la crise économique accentue la précarité et les difficultés. Les mutations sont si rapides qu'un très grand nombre de personnes se trouve

marginalisé. Les liens sociaux s'affaiblissent, sous les effets conjugués du déracinement, de l'urbanisation inadaptée, de l'évolution des liens familiaux et de la précarisation d'une partie de plus en plus importante de la population. Il en découle des difficultés d'accès à l'emploi, au logement, un retrait de la vie sociale, voire un isolement total. Les facteurs d'exclusion se cumulent laissant les plus fragiles totalement découragés et dépendants.

Problèmes d'emploi, de précarité, de logement, d'éducation, d'insertion, de violence... les problèmes ne manquent pas. Et des solutions existent : ce sont ces milliers d'initiatives que certaines organisations philanthropiques s'efforcent de repérer et d'encourager. Ces initiatives sont portées par de petites associations de terrain souvent inconnues du grand public, qui agissent au plus près des personnes et aident ceux qui en ont besoin avec enthousiasme et compétence, afin de ne pas les laisser sur le côté de la route. Elles ont un rôle essentiel dans la dynamique d'un territoire et participent à son développement.

Un mécénat territorial de solidarité devient donc une véritable urgence. Beaucoup d'entre nous

ÉVÉNEMENT

**La DFCG Alsace décernera son « Premier Trophée de la Gestion Financière »**

À l'instar du Trophée du Directeur Financier de l'année, décerné chaque année depuis 10 ans par la DFCG au niveau national, et comme d'autres régions, le groupe DFCG Alsace remettra cette année son premier « Trophée de la Gestion Financière » régional, en partenariat avec PricewaterhouseCoopers, Michaël Page et la Société Générale. Ce Trophée a pour but de distinguer le Directeur Financier ou le Directeur du Contrôle de Gestion d'une entreprise pour la pertinence de ses méthodes de gestion et les résultats qu'elles lui ont permis d'atteindre.

Il récompense ses initiatives dynamiques et innovantes dans la mise en œuvre de concepts et d'outils de gestion modernes et performants dans son entreprise. La sélection faite par un jury, composé de plusieurs membres de la DFCG Alsace et d'institutionnels, a retenu les candidatures de :

- Jean-Pierre Hausermann de Sappel à St Louis
- Philippe Jeauffre de Brammer à Strasbourg
- Marc Wendling du groupe Camacte à Strasbourg.

Une soirée de gala, dans le cadre prestigieux du musée Würrh France à Erstein mettra à l'honneur ces lauréats et désignera le vainqueur le 14 juin à partir de 19 h.

Pour plus d'informations rendez-vous sur [www.dfcd.com/tropheeAlsace](http://www.dfcd.com/tropheeAlsace)

Pour tout renseignement complémentaire :

Bruno Risch :  
03 87 03 02 78 ou 06 11 40 47 30  
Maryse Rodier : 03 88 45 55 50

PROCHAINS ARTICLES À PARAÎTRE

- La propriété industrielle
- La Fraude dans les Entreprises en temps de crise
- La prévention amont des difficultés des entreprises
- L'ingénierie patrimoniale
- Les perspectives économiques 2011
- Le capital développement

en sont aujourd'hui convaincus. Mais comment agir ? En effet, les actions de mécénat sont parfois perçues, notamment par les PME, comme complexes à mettre en œuvre (qui soutenir, et sur quels critères ?) et nécessitant des montants financiers importants pour être véritablement utiles.

**Des réponses : les clubs d'entreprises et les Fondations**

Face à ce constat, des organisations philanthropiques ont décidé de mettre au service des entreprises leur connaissance du secteur associatif et des problématiques sociales. Il en est ainsi, par exemple de la Fondation de France, qui s'appuie sur son réseau de bénévoles experts qui détectent et auditent les meilleurs projets sur le territoire, et propose aux

chefs d'entreprise de regrouper leurs forces et leurs convictions pour mettre en œuvre collectivement des actions de mécénat de solidarité à travers un club d'entreprises responsables. Ainsi, des clubs d'entreprise, choisissent et financent chaque année des projets associatifs sélectionnés pour leur intérêt local, leur qualité et leur caractère innovant.

De même, la création de Fondations est encouragée car elle permet à plusieurs entreprises de professionnaliser ensemble leur démarche de mécénat et de concrétiser leur engagement au service de l'intérêt général. Créer une fondation, c'est bâtir une politique d'intervention, taillée sur ses exactes mesures, en s'entourant des compétences nécessaires (statut de fondation d'entreprise) ou en s'appuyant

sur la mutualisation des services d'une fondation « abritante » (statut de fondation sous égide). Participer au vaste mouvement de responsabilité sociale sur son territoire, y avoir un impact réel en participant à une action collective, bénéficier d'un cadre sûr et rassurant pour agir, intégrer un réseau d'échanges de chefs d'entreprise contribuant au développement local...

**Lilla Meraber**  
03 88 22 78 68

*1 voir « Entreprises, mécénat et développement durable : synergie ou concurrence ? », étude de l'Observatoire de la Fondation de France disponible sur [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)*

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

